

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Zone 1AUX

LES OBJECTIFS D'AMENAGEMENT

Au Sud Est du plateau de Saclay, le développement du « Quartier Ouest de Polytechnique » a pour ambition de créer un site dédié à la science et à la recherche scientifique en s'appuyant notamment sur le potentiel de l'Ecole Polytechnique.

LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Créer des espaces publics et des centralités nouvelles

Le projet d'aménagement inscrit les établissements futurs dans un maillage commun de « Campus » de part et d'autre d'un nouvel axe majeur Est – Ouest (appelé axe de composition), support du transport en commun, futur site propre, reliant Massy à Saint-Quentin-en-Yvelines (SPTC). Cet espace central sera le lieu d'animation du parc pouvant accueillir des services, activités, commerces, équipements collectifs indispensable à un développement harmonieux et qualitatif du pôle scientifique.

Un autre espace, à dominante naturel, sera le lieu de centralité du quartier autour duquel s'articulent des services et commerces nécessaires à la vie d'un nouveau quartier. Cet axe naturel inscrit la ferme de la Vauve dans une logique de composition paysagère et permet de prolonger les espaces verts de la ferme et des coteaux vers le nord.

Accueillir des entreprises innovantes dédiées à la recherche

Au sein du Campus, le tissu est constitué de grandes parcelles (plusieurs hectares) pour avoir la possibilité d'accueillir des établissements importants. L'objectif est de créer un pôle de recherche scientifique et de haute technologie visant l'accueil

d'entreprises à forte valeur ajoutée et à contenu technologique de haut niveau pour conforter la vocation scientifique du CEE.

L'urbanisation est encadrée par une emprise au sol équilibrée et des règles de stationnement imposant l'intégration des parkings au construction afin de limiter l'étalement urbain tout en préservant une forte proportion d'espace vert.

Répartir les flux

La RD128 joue aujourd'hui un rôle de voie de transit. Elle deviendra demain un axe concourant au développement de l'animation du Plateau. Elle aura un rôle de desserte locale accompagnée d'un maillage de la trame viaire basée sur l'organisation parcellaire.

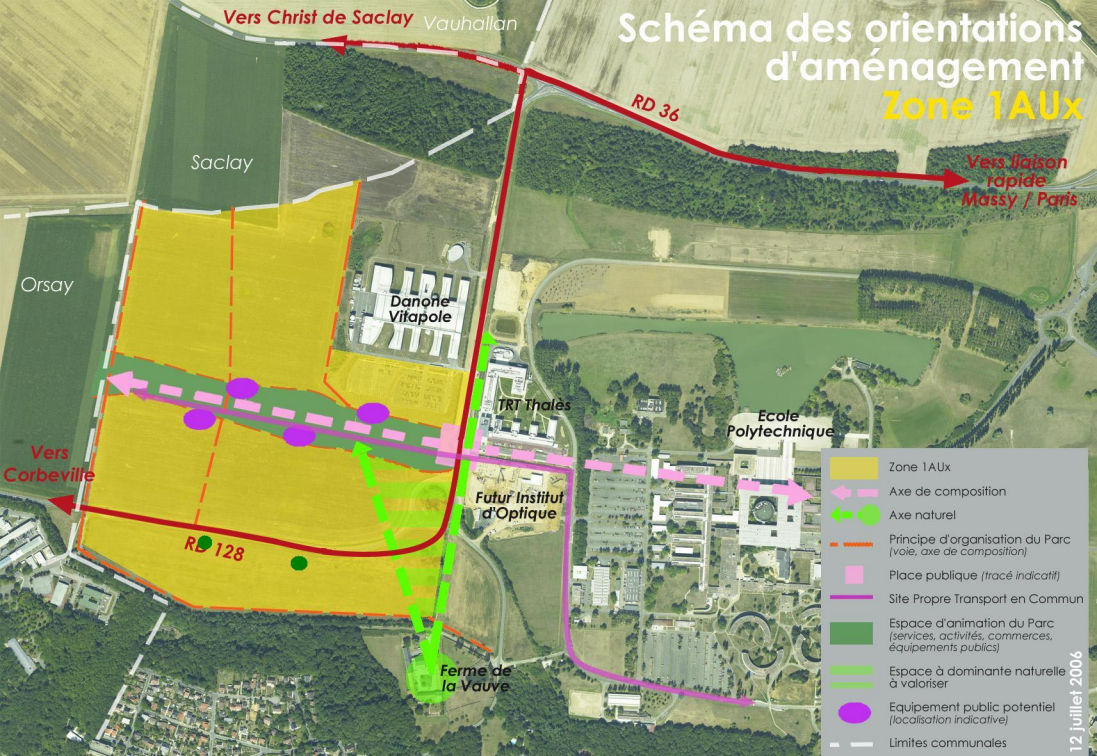
LE SCHEMA D'AMENAGEMENT

Ces orientations d'aménagement sont traduites sous la forme d'un schéma ci-joint. :

- Un axe de composition irrigue le cœur de quartier. Il est le lieu d'animation du parc et le support du Site Propre de Transport en Commun
- L'axe naturel relie la ferme de la Vauve au nouvel axe de composition. Cette rencontre crée une centralité de quartier, dont le point de jonction sera une place publique.
- Les nouvelles voies créées permettent de desservir les futurs établissements. Elles constituent le premier niveau d'un maillage fin de desserte. Leur tracé est à titre indicatif.
- Deux mouillères sont matérialisées afin d'être protégées dans le cadre d'aménagement du quartier au sud de la RD128

Schéma des orientations d'aménagement

Zone 1AUx



- Zone 1AUx
- Axe de composition
- Axe naturel
- Principe d'organisation du Parc (voie, axe de composition)
- Place publique (tracé indicatif)
- Site Propre Transport en Commun
- Espace d'animation du Parc (services, activités, commerces, équipements publics)
- Espace à dominante naturelle à valoriser
- Equipement public potentiel (localisation indicative)
- Limites communales